



DECLARATION LIMINAIRE

CTSD du 5 septembre 2018

Madame la Directrice Académique,
Mesdames, Messieurs, les membres de ce CTSD,

Nous souhaitons tout d'abord une excellente rentrée aux membres de ce comité ainsi qu'à l'ensemble des personnels de la Direction Académique.

Pour ce premier comité technique, nous ne pouvons nous faire que les porte-voix de nos collègues qui ont des raisons d'être dans l'inquiétude, la lassitude et la tension. Quinze mois de discours ministériels qui agissent dans la rupture et la précipitation, alors que le ministre prônait continuité, qui font encore de l'école un totem politique alors que notre institution a besoin de sérénité. Faire et défaire, faire et vite, sont des termes redondants de cette politique que nous aurons l'occasion d'aborder au cours des prochains mois.

Nous préférons à cette heure décliner pour notre département 4 axes qui seront pour nous au cœur de cette année :

- 1er axe : la scolarisation des élèves en situation de handicap. Avec la fin des contrats aidés, les vases communicants auraient dû permettre de financer sans difficulté les AESH. Et pourtant l'accompagnement reste à repenser, et les personnels à être confortés. Le dernier rapport des Inspections Générales des ministères des solidarités et de la santé, et de l'éducation nationale, pointe les AESH peu formés, sur des fonctions peu attractives et insuffisamment rémunérées.
- Le 2ème axe concerne la répartition territoriale des moyens de l'Education Nationale. Vous avez, Madame la Directrice Académique depuis plusieurs rentrées, initié un dialogue avec les représentants de l'état et les communes. Certaines parmi ces dernières ont accepté ce dialogue. D'autres ont eu recours au tribunal administratif pour conserver les structures existantes. A l'Unsa Education, ce qui nous guide sur ce sujet, c'est l'intérêt commun et non la somme des intérêts personnels. C'est avant tout celui des enfants et des conditions d'exercice de nos collègues qui nous préoccupe. Nous souhaitons non seulement protéger l'offre éducative en milieu réellement rural mais surtout l'adapter aux enjeux de notre siècle.
- 3ème axe : la politique en matière d'éducation prioritaire.
Le poids de celle-ci est conséquent dans notre département et les moyens qui y sont mis en application des directives ministérielles ne doivent pas nous faire oublier que la difficulté scolaire ne se concentre pas dans ces seules zones. Les coûteux dédoublements des CP et CE1 en termes de moyens, s'ils semblent bénéfiques aux apprentissages sont regardés avec envie par les écoles qui n'en bénéficient pas alors que leurs difficultés sont réelles. Nous attendons avec impatience la refonte de la carte de l'éducation prioritaire qui, nous l'espérons, s'appuiera sur des indicateurs pertinents,

actualisés, reflet exact de la population scolaire accueillie et partagés par tous.

- 4^{ème} axe : l'école maternelle. En Seine Maritime, en 2017/2018, le taux de scolarisation des moins de 3 ans était seulement de 7,3% (en baisse par rapport à l'année dernière).

Que faire pour remonter cela alors que ce taux est de 11,6% en France ?

Comment inciter les parents à scolariser leurs jeunes enfants si c'est au risque que ceux-ci se retrouvent dans des classes avoisinant voire dépassant les 30 élèves alors que ces bambins doivent bénéficier d'une attention toute particulière ?

Nous avons la réponse à l'Unsa Education.

Après la scolarisation devenue obligatoire à 3 ans, le prochain pas à effectuer sera d'alléger les effectifs en maternelle (lieu des premiers apprentissages) et de conforter la place de cette école (enviée par nos voisins européens). L'ambition des assises qui se sont tenues en mars dernier n'était-elle pas –je cite- « d'accroître sa contribution à la réussite et à l'épanouissement des enfants » ?

- 5^{ème} axe : la direction d'école et l'évaluation. Sur la direction d'école, nous attendrons l'ouverture de l'agenda social après avoir enfin réussi à faire inscrire ce dossier à l'ordre du jour. Mais quelle perspective pour les directrices et directeurs au sein de notre département avec son nombre conséquent de RPI, de petites et de moyennes structures. Pour l'Unsa-Education, une réflexion sur la direction d'école ne doit pas se traduire ensuite par la destruction d'un réseau rural de proximité et de qualité. Quelques mots sur l'évaluation... Le ministre a doublé ses dernières recommandations pédagogiques avec une évaluation qui redeviendrait la solution miracle pour que notre système éducatif ne soit plus pointé du doigt par PISA et autres. On évalue, on constate, on remédie. « Y'a qu'à, faut que... » Si cela était aussi simple... Qui plus est cette évaluation qui se dessine comme étant une photographie des acquis en français et en mathématiques engendrera des exercices scolaires qui répondront à des tests standardisés. De la façon dont nous concevons l'école d'aujourd'hui résultera la société que nous voulons demain. Voulons-nous des individus standardisés, ayant accepté dès l'enfance la compétition, la concurrence, des résultats « profitables » ? On pourra trouver notre discours quelque peu caricatural. Mais ces pratiques pédagogiques doublées du culte de l'évaluation n'étoufferont-elles pas la curiosité et la motivation ? En particulier pour les élèves les plus fragiles et les moins scolaires ? Enseigner est un acte complexe qui travaille sur de l'humain. A ce titre, des préconisations nationales normées peuvent être des repères, des repères utiles mais seulement pour étayer un travail collectif de conception, d'accompagnement et d'émancipation. Pourquoi n'évaluerions-nous pas des formations aux pédagogies coopératives qui permettent cette émancipation ? Nous insistons sur ce mot: émancipation. L'Unsa-Education, fédération promotrice de la laïcité souhaiterait que le pouvoir politique porte un message clair et fort sur la laïcité alors que le Président, qui ne s'est toujours pas exprimé sur ce principe constitutionnel, s'est jusqu'ici surtout employé à rassurer une religion.

Madame la Directrice Académique, nous aurions un souhait à formuler. Il est tentant de reprendre, dans le cadre d'une politique nationale, les éléments de langage qui forment la chrysalide du discours ministériel. Aussi, nous souhaiterions, au plan départemental, éviter l'écueil du « savoir lire, écrire, compter » comme nouvelle formule incantatoire et recette miracle d'une école qui semble s'empoussiérer. Nous préférierions que nos enfants, nos élèves, n'attendent pas d'être adultes pour réfléchir, comprendre, inventer et découvrir. C'est même comme cela qu'ils apprennent et se construisent.

Enfin, pour ce qui concerne l'ordre du jour de cette séance, nous comprenons que les services de la DOS et vous-même aient dû travailler dans un temps très contraint mais l'Unsa Education déplore qu'aucune communication de documents (même tardive) ne nous ait été adressée pour confronter les chiffres remontés des écoles.

Nous vous remercions de votre attention.